© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Je suis accro au paris sportif

Par Ayede005 Postée le 13/05/2023 01:01

> Bonjour, cela fait 13 ans que je joue au Paris sportif, je peux vous dire que ça ma détruit la vie, j'ai perdu ma femme, ma jeunesses, ma famille, des amis ils mon tous tourner le dos, c'est un cauchemar, j'ai besoin d'aide svp

---

Mise en ligne le 17/05/2023

Bonjour,

Comme vous en témoignez, une addiction aux jeux peut avoir des effets dévastateurs dans la vie d'une personne, les conséquences ne sont pas que financières. Il faut parfois du temps pour le réaliser, l'admettre, et pouvoir demander de l'aide.

L'aide aux joueurs se décline de plusieurs manières, au travers d'interdictions de jeux mais aussi avec des prises en charge spécifiques en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

Les interdictions de jeux s'appliquent aux casinos terrestres, aux clubs de jeux et aux sites de jeux en ligne agréés par l'ANJ (Autorité Nationale des Jeux). Si votre pratique des paris sportifs s'effectue en ligne, vous pourriez procéder à une auto-exclusion de chacun des sites sur lesquels vous jouez, vous pourriez également demander à l'ANJ une interdiction volontaire de jeux ce qui vous bloquerait l'accès à tous les sites de jeux en ligne agréés pour une durée de 3 ans. Ces mesures ne peuvent en revanche s'appliquer si vous jouez dans des bars tabacs puisqu'aucun contrôle d'identité n'est effectué. Pour plus de précisions sur les interdictions, nous vous invitons à consulter les articles ci-dessous.

Concernant l'aide possible en CSAPA, il s'agit d'accompagnements vers l'arrêt ou la gestion des pratiques de jeux auprès de professionnels qualifiés. Ces prises en charge sont individuelles, des approches collectives sont parfois proposées au travers de groupes de parole ou d'ateliers thérapeutiques. Chaque joueur est considéré et accompagné selon la nature précise de ses difficultés, l'aide peut donc être à la fois psychologique, sociale, éducative et médicale si nécessaire. Les consultations en CSAPA sont confidentielles et non payantes. Nous vous joignons en bas de message les coordonnées à Paris d'un CSAPA référent dans l'accompagnement des joueurs. Il en existe d'autres.

Pour d’autres adresses ou pour prendre le temps d’échanger plus précisément sur votre situation, n’hésitez pas à revenir vers nous bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat individuel de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Autres structures :

En savoir plus :

- "L'aide spécialisée"

Autres liens :

- "Les auto-exclusions"
- "L'interdiction volontaire de jeux"